

1125 Sculptures de L. Royer offertes en vente au Musée.

MUSÉE ROYAL
de
PEINTURE ET DE SCULPTURE.

N^o 1125

Dossier concernant Des Sculptures
exécutées par L. Royer et
offertes en vente pour le Musée
de l'Etat.

NUMERO D'ORDRE.	DATE DE LA PIECE.	ANALYSE.

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

N^o 1125

Brun. 25 février 1869

à M^{le} Membre de
l'Inst.

La Commission directrice
a pris connaissance des
pièces que vous avez bien
voulu lui communiquer
par votre lettre du 6 janvier
d^r, relatives aux œuvres
de Sculpteur Ruyer
qui s'offre de céder
au Gouvernement. Elle
a l'honneur de vous
informer, M^{le} Membre,
qu'à en juger par les
photographies qui lui
ont été soumises, ces
ouvrages ne paraissent
pas dignes de prendre
place dans les Collections
de l'Etat et
qu'elle ne saurait donc

vous enqûer de
faire l'acquisition.

La Com^{te} joint à la
présente les pièces qui
lui ont été transmises
par M. L. président &
elle vous prie, M^{onsieur}
Mon, d'agréer. Ses

Le Vice-Président

Le Secrétaire.

St

per

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

DIRECTION GÉNÉRALE
des
BEAUX-ARTS, DES LETTRES
et
DES SCIENCES.

Bruxelles, le 6 Janvier 1869.



N° 14414.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE

Messieurs,

On me propose d'acheter deux œuvres de
feu M^{re} Royer, sculpteur belge établi en Hollande.

J'ai l'honneur de vous communiquer la correspondance
qui a été échangée à ce sujet, en vous priant de me
dire votre avis sur cette proposition. J'aimerais surtout de
savoir si, dans votre opinion, le mérite de cet artiste est
tel qu'il y ait lieu de le faire représenter dans nos musées
et si les œuvres dont on offre l'acquisition, dans ce but,
sont dignes d'y être placées.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma considération
distinguée.

Pour le Ministre de l'Intérieur,
Le Directeur général des Beaux-Arts, Sciences, etc.
H. de Keyser

A la Commission administrative
des Musées de peinture.

Copie
Confidentielle.

N° 819

4 ans.

La Haye, le 20 Décembre 1868.



à M^{re} le Ministre de l'Intérieur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 7 de ce mois, sous le N° 14214.

Des deux œuvres que M^{me} Royer offre de céder au Gouvernement Belge, je ne connaissais que la Statue d'Yverdel érigée l'année dernière à Amsterdam. Quant au groupe représentant : "Paul & Virginie endormis", c'est la première fois que j'en entendais parler. J'ai pris quelques informations auprès de personnes compétentes dans cette résidence; mais aucune n'ayant pu me renseigner d'une manière satisfaisante sur le mérite de cette œuvre d'art, je résolus de me rendre à Amsterdam pour en juger par moi-même aussitôt que mes nombreuses affaires permettraient cette absence.

Cela n'a pu avoir lieu que le mercredi 16 du courant. — Avant de parler de l'œuvre, deux mots de l'artiste. M^r. Royer, né à Belgel, était un statuaire de talent, mais son talent ne s'est jamais élevé au dessus du médiocre; il se classe à une grande distance de nos Geefs, Simonis etc. — Il était le premier dans ce pays où la sculpture ne compte pour un seul représentant de quelque valeur, parce que le réel qui y domine tout étouffe partout l'idéal; ici l'exécutive remplace l'inspiration. En Belgique, il n'est peut-être même pas en le second rang. Son Yverdel est, je crois, son dernier ouvrage. Quoiqu'on y retrouve toutes les formules qui dans l'école n'ont rien de l'originalité, c'est une œuvre respectable qui peut être admise dans un de nos Musées à un double titre; parce que Royer était un enfant de cette Belgique si féconde

en artistes distingués et à cause des liens qui unissaient
Vondel à notre pays.

Je n'oserais, Monsieur le Ministre, proposer
pour moi de vous conseiller l'acquisition du groupe
de "Paul & Virginie endormis". Il offre de fort jolis
détails et l'exécution en est aussi parfaite que le
permet la matière dont il est fait, mais je ne puis
le considérer comme un Chef-d'œuvre. Pour vous
mettre à même d'en juger en connaissance de cause,
j'ai prié M^{me} Veuve Royer d'en faire faire une
photographie. que j'ai l'honneur de mettre sous
vos yeux. Cette photographie avec celle de la
Statue de Vondel que je tiens également de M^{me} Royer
j'y joins une troisième photographie que je me
suis procurée à Amsterdam et qui représente le
Monument dans son ensemble.

Je me fais aussi un devoir, Monsieur le
Ministre, de vous communiquer une lettre de M^{re}
Alberdingk-Thym, cousin de cette Dame et chargé
du soin de ses affaires. J. m'y réfère pour les
dimensions du groupe et du piédestal sur lequel
celui-ci repose.

M^{me} Veuve Royer m'a paru être dans une
position de fortune qui laisse à désirer. Ses
~~propositions~~ acquisitions qu'elle propose au
Gouvernement devraient pour effet de l'améliorer.
Pour juger sans doute, Monsieur le Ministre
que cela mérite aussi considération. M^{me} Royer
et pour tout les rapports de ce genre de l'intérêt que
vous lui témoignerez.

Après, Monsieur le Ministre, les assurances
de ma considération la plus haute.

(Signé) Beaulieu.

Copie

S^t Nicolas, 28 Novembre 1868.

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

N^o 1125

Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

Une des illustrations artistiques ~~de la Belgique~~
dans la Statuaire Belge : M^{re} L. Royer, domiciliée en
Hollande, à Amsterdam, est morte récemment.

M^{re} Royer était de Malines.

La Belgique ne possède rien de lui.

Je suis informé que sa veuve est en possession
de deux objets d'art qui sortent de ses mains et qui
sont considérés comme étant de véritables chefs d'œuvre.
L'un, est un groupe en albâtre représentant : Paul
et Virginie endormis, admirable de correction
et de grâce. - M^{me} Royer consentirait à le céder
au Gouvernement belge moyennant 1200 florins.

L'autre est le modèle en plâtre (2 m 50^{cm}
de hauteur) de l'Anversois Vondel dans le bronze
a été récemment inauguré en Hollande. D'après
l'avis de tous les connaisseurs, c'est le plus beau
travail de Royer. Ce modèle se trouve dans son
atelier du fondeur Endshoven, à La Haye ;
on pourrait le lui procurer pour 1000 florins
payés à Madame Royer.

J'ai prié, M^{le} le Ministre, qu'en portant
ce qui précède à votre connaissance, je mettais
le Gouvernement Belge à même de compléter son
Collection d'art national dans des conditions
très économiques.

Veuillez, je vous prie, pardonner la
liberté que j'ai prise & agréer, M^{le} le
Ministre l'hommage de mes sentiments
les plus dévoués & les plus respectueux.

(Signé) Ad. Sirey.

Copie.



à M^{re} le Baron De Beaulieu

Envoyé Extraordinaire & ministre plénipotentiaire
de S. M. le Roi des Belges,
à La Haye.

Conformément à la permission qu'il a plu à V. Exc. de me donner, j'ai l'honneur de vous envoyer une photographie du groupe de Paul & Virginie prise d'après le modèle en plâtre, l'albâtre, quel qu'il soit son effet dans l'exécution ne se prêtant pas si bien pour la photographie. La hauteur du groupe est de 0^m. 40², il est posé sur un socle de marbre brun. Le socle a 0. 37² de large sur une longueur de 0. 49².

Je prends la liberté d'ajouter à cette photographie une autre, de la Statue de Vondel, qui peut-être intéressera Votre Exc., dont le coup-d'œil exercé a su faire tant de droits au talent d'un des premiers statuaires de l'Espagne, que je suis heureux de pouvoir désigner comme notre compatriote. M^{re} Royer était Belge de naissance, de goûts et d'habitudes, quoique portant le titre de Statuaire du roi des Pays-Bas.

Probablement le président de Vondel n'a pas cessé de fixer l'attention de Votre Excellence. Les modèles des quatre génies qui l'entourent: La poésie Lyrique - Le Drame - la Didactique et la Satire existent en bon état et pourrissent être acquis ensemble au prix de fr 1000. =, mais ils ne sont qu'à moitié de grandeur d'exécution.

Permettez-moi de faire remarquer à V. Exc. que le Roi de Hollande a payé le groupe de Paul & Virginie 2500 florins. M^{re} Royer le céderait maintenant pour 1200 florins.

Si.

Si la Vénus accroupie, en albâtre, intéresse
le Gouvernement Belge, on pourroit en faire
l'acquisition au même prix de 1200 florins.

Si d'autres enseignements vous paraissent
agréables, il me sera un honneur de les commu-
niquer à V. Exc.

Veuillez, Monsieur le Baron, agréer
l'assurance de mon respectueux hommage.

(Signé) Jos. A. Alberdingh-Thym.

Amsterdam. 18. Déc. 1868.